

Alerte presse

Lundi de Pentecôte 2015

Dans le sillage d'une activité à l'arrêt, 7 salariés sur 10 resteront à la maison en moyenne (étude)

Paris, le 21 mai 2015 – *En 2004, un an après la canicule qui avait provoqué le décès de 15 000 personnes, dont de nombreuses personnes âgées, les autorités de l'époque décident d'instaurer une « journée nationale au bénéfice des personnes âgées et handicapées ». Le choix se porte sur le lundi de Pentecôte. Concrètement, cette journée, qui était jusqu'alors fériée et chômée, reste fériée mais les salariés, d'après la loi¹, sont invités à travailler gratuitement. Le bénéfice de cette journée supplémentaire de travail dans l'année doit notamment servir à financer des actions de prévention. Reste que la première édition de la journée de solidarité, lors de la Pentecôte 2005, est émaillée de nombreuses grèves. Conséquence : les entreprises sont libres de choisir la date de la journée de solidarité. En 2008, nouvelle évolution, le lundi de Pentecôte retrouve son caractère chômé. Autant dire que l'épisode du lundi de Pentecôte en tant que journée de la solidarité aura été une courte parenthèse : quatre ans, de 2005 à 2008. Aujourd'hui, onze après son instauration, quelle est la réalité de l'emploi le lundi de Pentecôte ? Randstad a, dans une étude, interrogé une vingtaine d'agences de travail temporaire, issues de toute la France et représentant l'ensemble des secteurs économiques, pour prendre le pouls de l'activité ce jour-là. Résultat, à de rares exceptions près, l'activité chute de 70 % en moyenne : une très grande majorité de salariés ne travaille pas le lundi de Pentecôte.*

Lundi de Pentecôte : état des lieux

→ Au global, une baisse de l'activité forte et durable dans la plupart des secteurs

De Marseille à Lille en passant par Pau, Limoges, Châteauroux, Limoges, Nantes, Pontivy, Paris et bien d'autres villes encore, la France sera à l'arrêt lundi 25 mai, jour de la Pentecôte. Au regard des prévisions renseignées par 25 de ses agences, Randstad estime la baisse de l'activité ce jour-là à 70 % en moyenne.

- De façon générale, l'industrie (industrie automobile, donneurs d'ordre dans l'aéronautique, chimie, etc.), les services (sièges sociaux des banques et des assurances) et les établissements publics (écoles, bibliothèques, musées municipaux) connaissent un très fort ralentissement de leur activité.

- Florilège des réponses recueillies :

- A Brest, à l'image de la moyenne nationale, environ 70 % des salariés intérimaires ne travailleront pas. « *Seules les activités de maintenance, de réparation navale et à caractère saisonnier maintiennent des équipes en place* », note cependant l'agence.

- A Saint-Etienne, l'an passé, neuf clients sur dix de l'agence avaient choisi le lundi de Pentecôte comme journée de solidarité. Résultat, « *une chute d'activité très importante* ».

¹ Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

- L'agence de Limoges constate que « *par rapport à un jour normal, 80 % de nos salariés intérimaires ne travaillent pas ce jour-là car les entreprises font poser un congé ou RTT à leur salariés permanents* ».

- A Pau, Randstad constate que « *globalement cette journée est quasi à l'arrêt en terme d'activité, la plupart des entreprises étant fermées* » avec, à la clé, une chute du nombre de salariés intérimaires délégués de l'ordre de 80 %.

- La chute d'activité est si importante dans de nombreuses villes que les agences, souvent n'ont d'autre choix que de fermer – seule une permanence téléphonique est assurée.

→ **Grands groupes et PME pas logés à la même enseigne**

- Là où les salariés des grands groupes ne travaillent pas, ceux employés dans les PME sont au bureau ou à l'atelier.
- Les PME maintiennent en effet davantage l'activité que les grands groupes cette journée-là. Comme les ponts du mois de mai raccourcissent les semaines de travail – particulièrement vrai en 2015 –, les PME peinent parfois à assurer les commandes, ou alors elles les traitent avec retard. Travailler le lundi de Pentecôte permet alors d'en rattraper une partie.

→ **Lundi de Pentecôte : travailler ou non ?**

- Journée de solidarité, jour férié et chômé... Pas facile de s'y retrouver lorsqu'on est employeur. Surtout dans les TPE et dans certaines PME qui ne disposent pas de service de ressources humaines. La situation est parfois jugée confuse.
- A Nantes, l'agence rapporte que « *c'est un flou artistique pour les clients comme pour les salariés intérimaires. Certains pensent que c'est férié, d'autres que l'on travaille journée de solidarité oblige, d'autres encore n'ont pas d'avis... C'est un jour où, de ce fait, il y a souvent des "ratés" dans les prises de poste* ».

Lundi de Pentecôte : zoom sur les différents secteurs

L'industrie

- L'industrie est le secteur où l'activité est la plus impactée par le lundi de Pentecôte. La majorité des groupes industriels ferment boutique, malgré quelques exceptions.

Le BTP

- L'activité dans ce secteur est faible lors du lundi de Pentecôte. Les entreprises de travaux publics et logistiques notamment sont généralement à l'arrêt, en raison d'une interdiction administrative visant le transport routier ce jour-là.
- Cependant, certains chantiers sont toujours au pied d'œuvre. Certaines entreprises du secteur profitent ainsi de pouvoir "bénéficier" d'une journée supplémentaire de travail à la Pentecôte pour avancer leurs travaux et respecter de la sorte les délais de livraison des chantiers.
- Des particularités culturelles locales peuvent également expliquer les variations d'activité : le lundi de Pentecôte coïncidant avec la tenue de certaines férias dans le Sud (Nîmes, Arles, Perpignan par exemple), nombre d'entreprises du secteur laissent leurs salariés au repos à cette occasion.

Les services

- Il s'agit du secteur où la situation est la plus contrastée.

- Dans certaines filières, l'activité ne fléchit pas. C'est le cas de la zone aéroportuaire de Roissy, où le lundi de Pentecôte n'entraîne aucune variation de l'activité. L'aéroport Charles-de-Gaulle fonctionnant sept jours sur sept, 24 heures sur 24, seuls les flux de passagers et de fret (transport de marchandises) sont à l'origine des variations de l'activité – et non les jours fériés.
- Les commerces (grandes surfaces, magasins) restent ouverts.
- Les sièges sociaux des banques et des assurances tournent au ralenti.

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2013 un chiffre d'affaires de 2,83 milliards d'euros. En 2013, le groupe (3 800 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 62 000 collaborateurs intérimaires et recruté 15 000 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 830 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr/ / [@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)

Découvrez [RE.SOURCES](http://resources.grouperandstad.fr), la plateforme créée à l'initiative du Groupe Randstad France qui décrypte les tendances liées au marché de l'emploi en s'appuyant sur des données et des statistiques. <http://resources.grouperandstad.fr>

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
01 41 62 22 10
Sophie Durand – 06 37 86 44 00
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39

Agence Wellcom
01 46 34 60 60
Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Gaëlle Legris – gl@wellcom.fr
Julie Fontaine – jf@wellcom.fr